

sorte que je ne crois pas avoir le temps d'obtenir les renseignements nécessaires. Comme je l'ai mentionné, il me faut un délai suffisant, au moins toute la semaine prochaine, afin d'obtenir les réponses à ces questions.

Je ne veux pas sortir du sujet, mais à mon avis, il est juste de dire que dans notre région, aucun fonctionnaire d'organisme de cultivateurs n'est de service aujourd'hui. Nous sommes à la veille du Jour de l'An. Je doute fort que l'un d'entre eux travaillera lundi. Nous serions fort chanceux de trouver ces gens dans les bureaux mardi prochain. Même si nous siégeons mardi prochain, nous n'aurons pas assez de temps pour obtenir ces renseignements.

L'honorable M. Fournier (de Lanaudière): Puis-je poser une question au sénateur? De quel article du bill s'agit-il? Je ne peux le suivre à moins d'avoir ce renseignement.

L'honorable M. Sparrow: Il se trouve dans l'annexe qui accompagne le bill. Le sénateur est peut-être plus familier avec ce document. Il s'agit de l'alinéa (ii) du paragraphe (c).

L'honorable M. Fournier (de Lanaudière): Auriez-vous l'obligeance de le lire, s'il vous plaît?

L'honorable M. Sparrow: C'est le troisième paragraphe de l'annexe qui accompagne le bill.

L'honorable M. Bélisle: Votre Honneur, si j'ai bien compris la remarque du sénateur Sparrow, un de ses commentants a appris que nous devions nous réunir à 11 h vendredi matin. Si ma mémoire est fidèle, le télégramme que j'ai reçu de vous portait ce message. En premier lieu, j'ai reçu un appel téléphonique et ensuite, à 22 h, un télégramme. Pourriez-vous nous faire savoir, monsieur le Président, si vous avez reçu ces mêmes renseignements mercredi dernier?

• (1510)

Son Honneur le Président: En ce qui concerne le télégramme de convocation pour aujourd'hui, je devrais demander au leader du gouvernement de vous donner de plus amples renseignements car, pour ma part, je ne peux pas le faire. Selon la règle, lorsque le Sénat est convoqué, un télégramme signé par le Président doit être adressé à chaque sénateur l'informant de l'heure de la séance. Dans le cas présent, la convocation était pour 11 heures aujourd'hui. La règle a été observée. Je n'ai rien d'autre à ajouter.

L'honorable M. Sparrow: Honorables sénateurs, je croyais qu'on m'avait demandé s'il s'agissait de samedi ou de vendredi. C'est bien cela? Le texte de mon télégramme était «Vendredi matin à 11 heures». Si, à la place de vendredi, j'ai dit samedi, alors je reconnais m'être trompé.

L'honorable M. Bélisle: Mais n'avez-vous pas aussi déclaré que vous aviez reçu un appel téléphonique de l'un de vos commentants, vous informant que le Sénat serait convoqué?

L'honorable M. Sparrow: Non, j'étais le seul commentant. J'ai reçu à la foi l'appel téléphonique et le télégramme. Le télégramme se lisait ainsi: «Vendredi à 11 heures». Pour ce qui est de l'appel téléphonique, ce que j'ai dit est que j'avais reçu un appel téléphonique de mon bureau d'Ottawa pour m'informer qu'il était probable que le Sénat soit convoqué. Je vous sais gré de cet appel téléphonique car c'était là en quelque sorte un préavis. Le

[L'honorable M. Sparrow.]

télégramme est arrivé peu après, précisant que le Sénat était convoqué à une séance à 11 heures vendredi matin. Si je vous fais part de ces choses c'est que, étant donné que je me préparais à partir, ce n'est que par pure chance que je suis ici.

Je remercie le sénateur Bélisle de m'avoir posé sa question, car elle a eu pour effet de ralentir mon élan, ce qui n'est sans doute pas si mal.

Permettez-moi de conclure mes observations en disant tout simplement que je ne suis vraiment pas en mesure d'étudier ce bill et d'en analyser intelligemment la teneur aujourd'hui, pas plus ici qu'en comité. Je compte bien avoir l'occasion d'en étudier plus tard les particularités lors de la deuxième lecture.

L'honorable M. Phillips: Honorables sénateurs, je n'ai pas l'intention de vous présenter maintenant les observations que je pourrais formuler relativement à ce bill. Je suis toutefois tellement d'accord avec celles qu'a faites le sénateur Sparrow que j'ai bien envie de lui dire qu'il devrait faire ce genre de discours plus fréquemment. En pareil cas, ce serait un véritable baume pour cette honorable Chambre.

Je suis au fait des problèmes que soulève le présent bill, tant pour le sénateur Sparrow que pour le sénateur Molgat et je tâcherai de vous en entretenir un peu plus tard. Je voudrais ici m'en tenir à la tradition et féliciter le motionnaire du bill. Lors de l'étude du bill sur la fiscalité par le comité sénatorial des banques et du commerce, le sénateur Hays a dit, en réponse à une question que j'avais posée, qu'il avait vendu beaucoup de boniment au cours de son existence. J'ai répondu qu'effectivement il avait vendu beaucoup de boniment et avait réalisé un gros bénéfice. Et il n'en a pas disconvenu.

L'honorable M. Fournier (de Lanaudière): Puis-je demander de qui parle le sénateur?

L'honorable M. Phillips: Il ne l'a pas nié. Même, il a pris la chose sur le ton de plaisanterie qu'on lui avait donné.

L'honorable M. Fournier (de Lanaudière): Le sénateur pourrait-il répéter ce qu'il vient de dire?

L'honorable M. Phillips: Puis-je suggérer au sénateur Fournier qu'il accepte un petit conseil professionnel? Il aurait besoin de développer son muscle masséter, celui qui permet de rapprocher les mâchoires inférieure et supérieure, autrement dit, de fermer la bouche. Me suis-je bien fait comprendre, monsieur?

L'honorable M. Fournier (de Lanaudière): Oui.

L'honorable M. Phillips: Alors, acceptez le conseil, ou je vous le facturerais.

L'honorable M. Langlois: Êtes-vous dentiste?

L'honorable M. Phillips: Effectivement. Au surplus, l'honorable sénateur Hays me connaît assez bien pour ne pas s'attendre que je lui jette des fleurs sans le pot.

Poursuivant, je voudrais dire que, lorsqu'il était ministre de l'Agriculture, le sénateur Hays était aussi exceptionnel que le ministre actuel de l'Agriculture. Malheureusement, ils sont l'un et l'autre exceptionnels par leur incompétence. Pour s'en assurer, il suffit d'aller voir les cultivateurs canadiens et de constater leur détresse.